

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Florac
PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du lundi 26 février 2024

Délibération N° DE_2024_018

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
19	15	16
Date de la convocation : 16/02/2024		
Pour	Contre	Abstention
16	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-six février deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Stéphane MAURIN, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés : Cyril DJALMIT représenté par Michèle BUISSON

Absents et Excusés : Florence BOISSIER, Thibaud MALGOUYRES, Gilles MERCIER

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Christelle FOLCHER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Adressage - Plan de financement de la signalétique

Monsieur le maire rappelle au Conseil que le nouvel adressage de la commune a été voté, il est maintenant temps de réaliser la mise en place de la signalétique permettant son utilisation quotidienne. Il présente au conseil les plaques et panneaux choisis en commission adressage et le chiffreage correspondant. Le montant de la fourniture du matériel s'élève à **37 445.75 € HT**

Monsieur le maire propose au conseil de demander des subventions auprès de l'état, en effet la mise en place de l'adressage est une nécessité absolue pour permettre une intervention rapide et efficace des secours. C'est ainsi une question de sécurité primordiale.

Le plan de financement pourrait être le suivant : État : 60 % - 22 467.45 €
Commune : 40 % - 14 978, 30 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, VALIDE le plan de financement et mandate monsieur le maire pour déposer le dossier auprès des services de l'Etat

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Stéphane MAURIN
Président de séance

Christelle FOLCHER
Secrétaire de séance



DE_2024_018